

V - Loisirs

Veillées d'autrefois - Radiodiffusion et télévision - Musique moderne - La fanfare illadaise - Cirques et théâtres ambulants disparus - Cérémonies familiales - Jeux - Sports modernes - Pêche et chasse - Voyages

“Quand la famille est assemblée
En décembre pour la veillée
La grand-mère file le lin
D'un mouvement doux et calin”

Ainsi commence une poésie que j'apprenais à la petite école, alors qu'elle correspondait presque à une touchante réalité. En effet que faire durant les longues et froides soirées d'hiver, sinon se réunir à plusieurs familles, autour de l'âtre flambant, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Quelques femmes font tourner le rouet ou la quenouille, d'autres raccommodent les vieilles hardes et les culottes déchirées des garnements. Les hommes taillent des boutures de vigne pour le printemps prochain. A l'aide du “hendaduy”, un morceau de bois cône à trois évidements, ils fendent le vime qui servira bientôt. Ils mettent des manches neufs à quelques outils. Les vieux parents racontent des histoires où les revenants, les sorcières, les “rénebrounche” tiennent le principal rôle ; les enfants écoutent, bouche bée, jusqu'au moment où passe le marchand de sable. A l'arrière-plan,

les jeunes gens ébauchent une cour discrète, préludant à des mariages alors si fréquents entre voisins, même parents.

Mais la radiodiffusion est arrivée, qui a apporté dans chaque foyer des informations, des récits, des pièces de théâtre, de la musique, supprimant les veillées tranquilles et les lectures instructives. Puis est venue la télévision qui, comme les langues d'Esopé, est la meilleure et la pire des choses : la meilleure car elle distrait jeunes et vieux, elle fait entrevoir la richesse et la variété du monde contemporain, elle laisse deviner les immenses possibilités de la connaissance humaine ; la pire, car elle montre trop souvent des scènes de violence, elle peut dévoyer notre jugement, elle donne par sa fugacité l'apparence trompeuse du savoir, elle abrutit ceux qui en usent exagérément.

A quelle autre source pourrait-on attribuer ce goût superficiel des jeunes pour une certaine musique au rythme élémentaire ? La plupart d'entre eux possèdent un petit appareil radio, un électrophone avec disques et cassettes, parfois un récepteur avec casque. Quelques uns possèdent un instrument, une guitare, une trompette dont ils jouent sans savoir déchiffrer la moindre partition. Ce ne sont pas eux qui risquent d'animer une fanfare comme les Illadais en possédaient une autrefois. Créée en 1896, elle donnait des concerts sur la place et même dans l'église lors des grandes fêtes carillonnées. Voici la liste des 22 membres fondateurs : Ducau Maurice, maire président - Boireau Léon, conseiller, vice-président - Pomade Gaston, instituteur, directeur - Dubourg Jean - Dubourg Paul - Arnaud Jean -

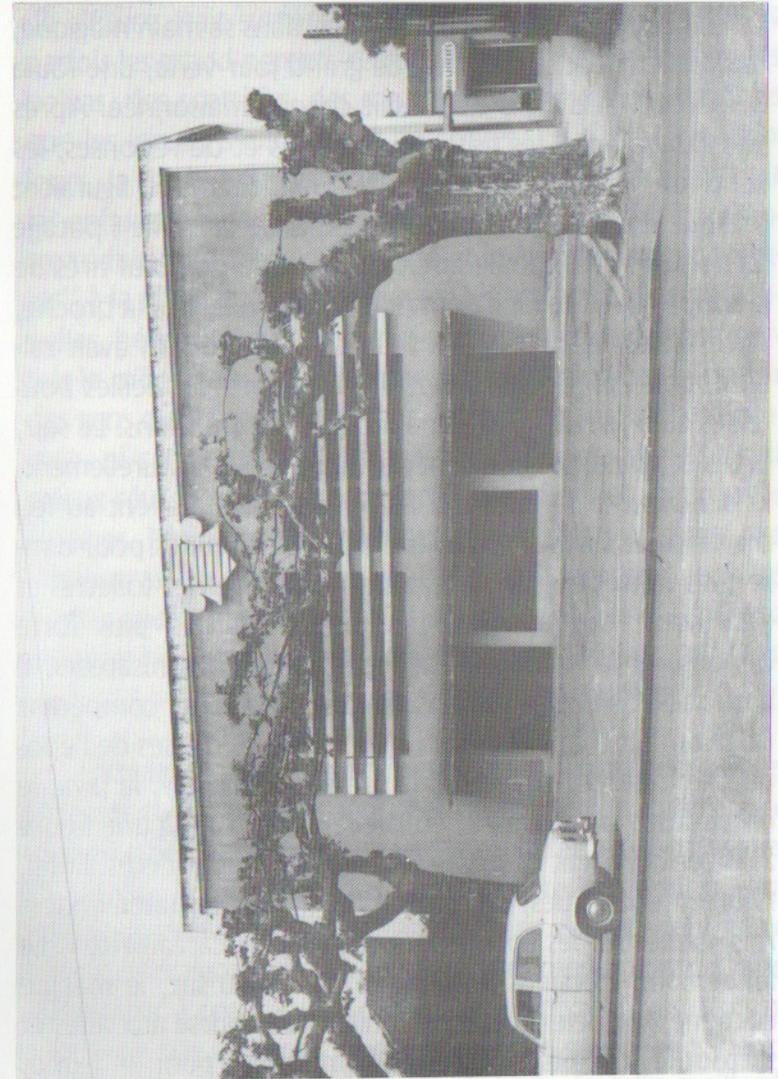
Pomade Gaëtan - Latrille Eloi - Ducasse Jean - Labat Jules - Carreyre Lucien - Porge Victor - Labarbe Louis - Arzac Pierre - Tauzin Louis - Latrille Alban - Saint-Sever Jean - Jamet Jean - Patachon Edouard - Tauzin Valmont - Barbe Jean - Destrac Lucien.

Dispensatrice à domicile de distractions si variées, la télévision a naturellement réduit l'audience des spectacles : cinéma, théâtre, cirque, manifestations sportives. Aussi ne voit-on plus ces troupes ambulantes qui sillonnaient autrefois nos campagnes. On pouvait admirer les animaux dressés : chiens, chèvres, singes, ours. De petits cirques s'installaient sur la place pour une ou deux séances ; une cavalcade colorée et bruyante parcourait les environs pour prévenir la population. Parfois, le théâtre Ferranti plantait sa tente et, un mois durant, jouait son répertoire, des mélodrames surtout : le Bossu, les deux Orphelines, la Porteuse de pain...

Mais c'est au niveau familial que se situaient les plus belles réjouissances. Trois grands moments de l'existence comptaient beaucoup dans nos villages, le baptême, la première communion, le mariage. Après la cérémonie où chacun avait revêtu ses plus beaux atours, un repas plantureux, interminable réunissait de nombreux convives, une centaine parfois. On mangeait, on buvait et à la fin on chantait. Chacun devait y aller de son petit couplet et les enfants répétaient une récitation ou un chant appris à l'école. Quelques uns obtenaient un franc succès dû à leur talent ou à leur maladresse. A l'automne, les riches vigneronns réunissaient

leurs ouvriers pour célébrer la fin des vendanges par un véritable banquet, les « accabailles » ; servi dans la grange bien parée, il se terminait toujours par des châtaignes bouillies parfumées de fenouil et copieusement arrosées de vin blanc doux. On mettait à profit une période froide de l'hiver pour tuer le cochon. Je m'échappais bien loin pour ne pas assister à la mort du nôtre que j'avais soigné toute l'année. Mais chez les parents et les amis, je participais volontiers à la « cérémonie ». C'était une fête laborieuse : les hommes s'occupaient des préparatifs, de la mise à mort, du nettoyage, du premier découpage ; les femmes recueillaient le sang et les entrailles, lavaient les tripes, cuisaient le « gaouturoun » et remplissaient les boyaux pour faire des chapelets de boudins. Tous déjeunaient aux « croustillons », de petits émincés pris par-ci, par-là, et cuits sur la braise avec de l'ail. A midi -plus souvent deux heures- venait le grand repas où, avant les volailles rôties, figurait la « fricassée », une sauce au vin blanc passablement aillée et accompagnée de « curchade ». On se séparait à la nuit tombante, chaque famille emportant son lot de boudins et... à charge de revanche.

Les Illadais célébraient deux fêtes locales, celle de la Saint-Jean et surtout celle de la Saint-Roch qui avait lieu immuablement les 16 et 17 août. Cette réjouissance marquait fortement l'année. Quelques jours avant c'était la grande « bugade » : on transportait au Ciron (Jean du Bos) ou à la Gargalle (Brouquet, Couteleyre) d'énormes tas de linge qu'on lavait et rinçait à l'eau vive, une journée entière. La maison était nettoyée de fond en comble, les armoires et les lits déplacés, les carreaux frottés à grande eau. L'« estamayre » ne manquait par d'installer son soufflet, ses bas-



sines, ses bombonnes d'acide, son brai et ses pinces sur l'« aïrial » du quartier. Il faisait la tournée des maisons. Nous assistions avec un émerveillement renouvelé à l'étamage des vieilles cuillers, louches, fourchettes qui, dans sa main magique, reprenaient l'éclat du neuf. Le grand jour venu, une foule de parents et d'amis emplissait chaque maisonnée. Après les embrassades, les flots de questions et de réponses, les convives s'installaient autour de la grande table où figuraient presque exclusivement les produits de la ferme : potage au bouillon gras, poule farcie et morceau de bœuf tirés de la soupe, civet de lapin, confit de porc, volaille à la broche, tartes cuites dans le vieux four du village qu'on avait rallumé pour la circonstance. On avait sorti de vieilles bouteilles et la joie de tous s'épanouissait en chansons. Le soir, petits et grands se rendaient au bourg, à pied naturellement. Ils suivaient la retraite aux flambeaux, s'extasiaient au feu d'artifice et surtout ils allaient au bal, les jeunes pour danser, les vieux pour écouter, admirer et juger les toilettes et l'harmonie des couples. L'orchestre était la plus forte dépense et la grande préoccupation des organisateurs. Il groupait 15 à 25 musiciens dirigés par un chef compétent (Ballion, Barthe, Villanueva...). Il jouait les danses de l'époque, le fox-trot, le boston, le tango, le shimmy, la java, le charleston, la samba et l'éternelle valse jusqu'à une heure avancée de la nuit et sans le secours des haut-parleurs. Enfin, heureux et fatigués, on rentrait, les enfants à moitié endormis, juchés sur les épaules des parents, à « carcaillotte ». Le lendemain, c'étaient les jeux, la course au sac, le mât de cocagne, la poêle graisseuse, l'hilarante course aux ânes et surtout les circuits cyclistes, la communale pour les jeunes

du cru et la régionale où chacun s'efforçait d'approcher la vedette qui avait participé au récent Tour de France. Le bal de clôture était surtout dédié aux anciens. Les parents et parfois les grand-parents retrouvaient les vieux rythmes des polkas, des scottishs, des mazurkas et quadrilles endiablés que les jeunes s'efforçaient de copier. Et durant les deux jours, la ritournelle du manège de chevaux de bois attirait les enfants. Apparemment rien n'a changé sinon l'orchestre réduit et fortement sonorisé et les "autos tamponnantes" à la place du vieux manège. Des attractions sensationnelles, hélicoptères, chiens policiers, polo-vélo corsent parfois le programme. Mais on ne retrouve plus cette ferveur des gens que la multiplicité des distractions n'avait pas entamée, ni cet orgueil de villageois voulant que leur fête soit mieux réussie et plus fréquentée que celles des communes voisines. Maintenant, les jeunes sont blasés ; ils n'ont que l'embarras du choix : des bals "disco" presque tous les "week-end", des automobiles qui mettent à leur portée la neige en hiver, la plage en été et même les "surboums" dont la mode a gagné les campagnes les plus reculées.

Pendant longtemps, les petites gens assommées par les longues et harassantes journées ne songeaient guère à se distraire. Seuls les jeux de cartes, le truc, l'écarté, la mariage, la manille, le piquet et plus tard la belote leur apportaient quelques dérivatifs. Mais leurs enfants qui, en dehors de l'école, n'étaient astreints qu'à quelques menus travaux, s'en donnaient à cœur joie. Tout leur était bon, car ils ne connaissaient pas tous ces jouets dont sont gavés leurs petits enfants. De tout temps, le saute-mouton, le colin-maillard,

le pigeon-vole, la main-chaude, le chat-perché, le mouchoir, la marelle ont eu de nombreux adeptes. On organisait des parties de cache-cache, on jouait au gendarme et au voleur ou tout simplement on galopait sans but à travers bois et prairies. Le ruisseau avait aussi son charme, mais gare à la fessée si on rentrait les pieds mouillés. Pour l'école, chacun possédait sa toupie, le "sibot" qu'il faisait ronfler avec un art consommé. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous jouions au ballon - une simple balle - en été et aux billes en hiver. Chacun avait sa provision de "berles" en brique colorée, en caillou ou en verre irisé et un "berlon" en "marbre" ou en fonte. Ce jeu passionné, sinon passionnant, aux règles variées, donnait lieu à d'âpres discussions car c'était une honte de se faire "chuquir" ; il fallait en réserve quelques sous ou un objet d'échange pour refaire un petit stock et tenter à nouveau sa chance.

On jouait parfois au bouchon : on empilait quelques piécettes sur un petit cylindre de bois qu'il fallait "descendre" de loin avec deux palets en étain que nous confectionnions nous-mêmes. Le "billot" ressemblait au base-ball américain : avec un gourdin, on faisait sauter, pour l'expédier le plus loin possible, un bout de manche à balai biseauté des deux bouts ; pendant que les adversaires allaient chercher l'objet, le tenant faisait des aller-retour entre le cercle et le but. Quand nous étions assez riches pour acheter de la ficelle, nous fabriquions un cerf-volant (une grue) que nous regardions planer dans le ciel et à qui nous envoyions des "dépêches".

Aujourd'hui, les enfants ayant à leur disposition des

jouets de plus en plus compliqués montrent moins d'imagination dans leurs jeux. Ils préfèrent imiter les grandes personnes qui ont créé pour eux des niveaux d'accession aux sports d'équipe : poussins, benjamins, cadets, juniors. A Illats, on joue à la pétanque, mais sans esprit de vraie compétition. Le tennis de table, engagé aux championnats de Gironde, compte quelques adeptes. Des jeunes femmes s'astreignent à la gymnastique volontaire. Le football, si répandu partout, a eu du mal à s'implanter. Une équipe existait en 1920 ; mais peu aidée, sans subvention de la municipalité, obligée de changer plusieurs fois de terrain (Beaulac, Mounic, Saint-Roch) elle n'a duré que quelques années. Une nouvelle tentative (terrain à Caze) a eu lieu en 1975, mais sans succès. Enfin grâce au soutien important du conseil municipal, l'Etoile sportive Illadaise semble être repartie du bon pied en 1982. Par contre le basket-ball a bien réussi et porte assez loin le renom de notre village. Créée en 1937 par M. Daniel, receveur des postes, la société de préparation militaire "les Bleuets" est vite devenue un club de basket qui, sous l'impulsion de Marc Vincent, joueur, entraîneur, dirigeant, a gravi les échelons départementaux et régionaux pour atteindre la Promotion d'Honneur Aquitaine.

Pour ceux à qui le sport n'offre pas d'intérêt ou du moins ne satisfait pas tout leur besoin d'activité, la pêche et la chasse constituent des dérivatifs commodes. Quelques Illadais seulement vont "taquiner le goujon". Pourtant ils ont de belles rivières à leur portée, la Garonne, le Ciron et même la Barbose où on a aleviné quelques truites. Par contre, la mairie a délivré 227 permis de chasser en

1982-83 ce qui représente à peu près la moitié de la population masculine de plus de 18 ans. Cette distraction n'est pas nouvelle. Dès les premiers temps de l'humanité, la fronde et l'arc ont permis d'atteindre des animaux plus rapides que nous. L'arbalète, grâce à des perfectionnements durera longtemps, du 13^e au 17^e siècle. La Fontaine en parle :

“Ce croquant par hasard avait une arbalète ;
Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus,
Il le croit dans son pot et déjà lui fait fête.”

Au 17^e siècle, les soldats démobilisés ramènent leur arquebuse à la maison, mais cette arme lourde et imprécise ne vaut que contre les loups et le gros gibier. Aussi les manants emploient-ils le piégeage, plus discret, peu coûteux et où se manifestent l'ingéniosité, l'adresse et l'instinct du chasseur. Ils utilisent des gluaux, fabriquant eux-mêmes la colle avec des boules de gui ou la seconde écorce du houx. Dans les creux des sillons, le long des haies, sur des passages étroits, ils tendent des collets ou lacets en crin, en chanvre, en laiton. Ils garnissent de tendelles certains arbres, les alisiers pour les grives, les sureaux pour les mûriers. Les raquettes et les sauterelles assomment les imprudents, les brais enserrant les pattes des oiseaux qui se posent sur les verges traîtresses. Les trébuchets, les quatre de chiffre écrasent sans pitié. Plus tard on savourera de bonnes brochettes grâce aux pièges métalliques à ressort finement appâtés de fourmis volantes ou de vers de crèche.

On a aussi utilisé les filets. Les iragnons, semblables à

de longs tramails étaient tendus sur les lisières ou dans des “fenestres”, coupes en forme de couloir étroit pratiquées dans les bois giboyeux ; mais une ordonnance de 1717 interdit ce mode de chasse. Il reste les pantés tolérées chaque automne pour les alouettes et les palombes.

Au 19^e siècle, les chasseurs ont surtout employé le fusil à piston qu'on chargeait par le canon à l'aide d'une baguette : poudre, bourre de feutre, plomb, bourre de papier. La lenteur de cette opération, l'équilibrage incertain de la charge ont poussé les armuriers à de nombreux perfectionnements. Dès la fin du Premier Empire apparaissent les cartouches de chasse, d'abord à broche, puis à percussion centrale (1845). Le fusil Lefauchaux se charge par la culasse (1832) ; le fusil hammerless (sans marteau) supprime les chiens qui provoquaient de nombreux accidents ; le choke-bore allonge le tir et groupe mieux les plombs ; les poudres pyroxilées (1848) donnent une plus grande puissance tout en supprimant la fumée de l'antique poudre noire (salpêtre + soufre + charbon).

Victime de tous ces progrès, le gibier s'est raréfié peu à peu. Oh ! ce n'est pas nouveau. Tartarin et ses amis chasseurs de casquettes vivaient avant 1870. Cependant, le nombre des chasseurs augmente sans cesse. Doit-on chercher cette passion dans le vieil atavisme qui a obligé l'homme à se défendre contre les bêtes, à leur disputer les abris naturels, à les tuer pour se nourrir de leur chair et se vêtir de leur peau ? Rappelle-t-elle la rage muette et le désespoir du serf voyant ses récoltes abîmées par le gibier qu'il n'a pas

le droit de chasser, ses champs saccagés par le seigneur et sa suite poursuivant le cerf en août, le sanglier en septembre ? Est-elle l'exutoire de l' ancestrale bestialité qui nous fait encore supporter les guerres et leur ruineuse préparation ? Il faut bien un peu de cruauté pour ôter sans nécessité vraie, la vie à des êtres charmants et le plus souvent utiles. Je pense au bouvreuil d'Auguste Brizeux :

"Quand le plomb l'atteignit, tout sautillant et vif,
De son gosier saignant un petit cri plaintif
Sortit. Quelque duvet vola de sa poitrine.
Puis fermant ses yeux clairs, quittant la branche fine,
Dans les joncs et les buis, de son meurtre souillés,
Lui, si content de vivre, il mourut à mes pieds."

Louis Pergaud raconte aussi la mort de Guerriot, le petit écureuil : "Brusquement, il va secouer ce charme, esquiver l'élan. Trop tard ! Un immense éclair rouge jaillit de l'oeil vide, un saisissement plus grand et plus fou perce le petit crâne bosselé et cingle le poitrail blanc de la pauvre bête qui sauta et dégringola sur le sol encore aux dents la grosse noisette jaune déchaulée qu'elle serrait plus fort entre ses petites mâchoires raidies par l'étonnement suprême de la mort".

Notons le coup de pouce de "l'alousetaire" qui écrase le crâne des pauvres alouettes prises sous les filets. J'ai moi-même goûté la frémissante impatience qui brûle le chasseur lorsque le vol entendu de loin, sifflé avec brio, "seméré" à bon escient, se pose enfin sur le sol nettoyé et que les

pantes brusquement rabattues se referment sur les prisonnières. Il y a aussi le coup de dent du "paloumaire" qui brise le cou des palombes prises sous les filets après un long, habile et patient travail d'approche. Cette chasse si prisée dans nos régions "le mal bleu", est loin d'être un massacre organisé. Il a fallu, dans le coin propice et tranquille enfin trouvé, préparer le sol, construire la cabane-cuisine et celle du guet, tisser de fougères des hectomètres de tunnels, grimper aux arbres pour les élaguer et y installer les mécaniques, sélectionner et nourrir avec soin les appeaux, de beaux pigeons ou mieux des palombes capturées l'année précédente. Un mois de passage seulement récompense tous ces efforts. "A la Sén-Miquéou, l'appéou (29.9) ; à la Sén-Luc, lou truc (18.10) à la Sén-Grat, lou patac (23.10) à Sén-Martin, la fin (11.11)". Mais durant ce laps de temps, un extraordinaire engouement paralyse les Landes. Un poète local Tristan Audebert écrivait :

"Ils préfèrent pester contre le mauvais sort,
Jeter au grand Saint-Luc les pires anathèmes
Attraper des coups d'air, des rhumes et la mort
Mais ils chasseront tout de même".

Actuellement, les chemins forestiers et les pistes ont livré la lande aux promeneurs du dimanche et aux chercheurs de champignons ; les coins de forêt retirés et convenables se font de plus en plus rares. Illats compte pourtant une douzaine de palombières où on chasse surtout au fusil. Mais le bilan est peu encourageant, en général.

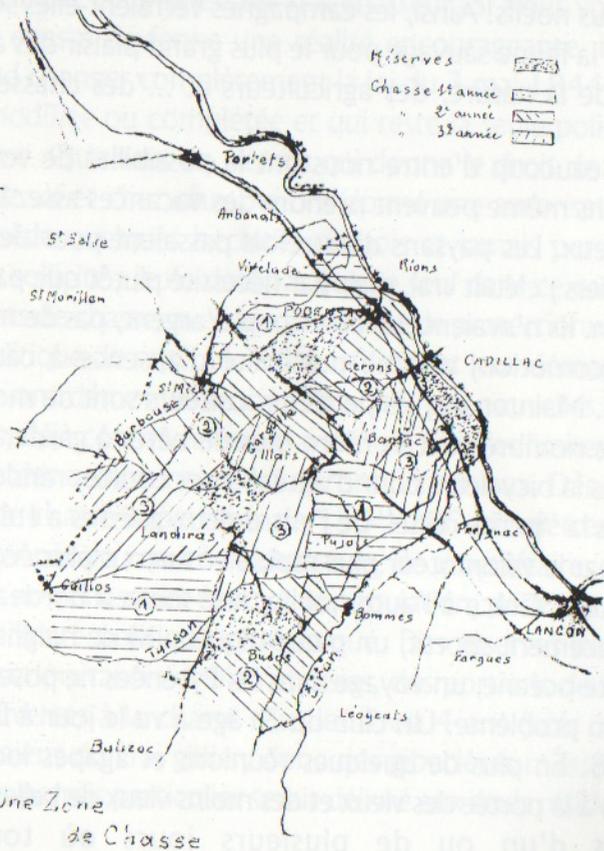
Cette médiocrité des chasses traditionnelles se retrouve partout. En dehors des faisans de l'ouverture, des grives de vendange et des chevreuils, il ne reste rien ... que des chasseurs. Encore faut-il s'entendre sur l'authenticité de ce qualificatif ! Celui qui avec ou sans chien, parcourt la campagne à la recherche d'un gibier bien déterminé, observe des traces, écoute des bruits, apprécie les effets du vent et de la température, suppute les ruses de l'adversaire, celui qui ne teste pas son adresse sur une pancarte ou un malheureux oisillon, celui-là est un vrai chasseur. Si nous voulons que la chasse devienne une réalité encourageante, il faut d'abord changer complètement la loi du 3 mai 1844, souvent modifiée ou complétée et qui reste la seule police de la chasse. Que vaut un permis qui donne le droit de chasser chez soi et chez ceux qui ont donné une autorisation ? Je possède quelques hectares de bois et jamais personne ne m'a sollicité ; je ne dois pas être le seul dans ce cas. Les syndicats de chasse, avec leur semblant de protectionnisme, leur politique de repeuplement artificiel et leur démagogie obligée ont démontré leur inefficacité. Les nouvelles associations, déjà controversées, maintenues dans les limites trop étroites des communes, ne pourront faire mieux. Des territoires de chasse importants de 150 à 200 kilomètres carrés, gérés par un comité de chasseurs, de propriétaires chasseurs et non chasseurs élus par la population, permettraient une meilleure politique cynégétique. Des réserves permanentes, importantes et bien choisies, des portions de territoire ouvertes à la chasse tous les 3 ou 4 ans (voir carte) donneraient du vrai gibier, donc des gibecières mieux garnies. Un permis particulier serait délivré aux seuls résidents.

VI L'église et la vie religieuse

Les chasseurs des cantons limitrophes pourraient venir, moyennant un petit supplément ; les étrangers seraient admis au prix fort. On laisserait à la chasse son côté démocratique en attribuant les permis à un coût abordable. Mais les cartouches, fabriquées de telle sorte qu'elles ne puissent resservir, devraient coûter très cher au dessus d'un certain seuil. Les chasses privées seraient fortement taxées. Quant aux pesticides et herbicides, si décriés mais d'un usage de plus en plus courant, la loi se doit d'interdire la fabrication des plus nocifs. Ainsi, les campagnes verraient-elles se multiplier la faune sauvage pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature, des agriculteurs et ... des chasseurs.

Beaucoup d'entre nous ont la possibilité de voyager, certains même peuvent prendre des vacances assez loin de chez eux. Les paysans d'autrefois passaient pour des gens casaniers ; c'était vrai, mais par nécessité plutôt que par inclination. Ils n'avaient pas beaucoup d'argent, pas de moyens de locomotion, aucune possibilité d'absence à cause du bétail. Maintenant, les petits agriculteurs sont de moins en moins nombreux et ils n'ont plus de bêtes à garder. Nous avons la bicyclette pour d'agréables et courtes randonnées ; mais la "petite reine" de l'entre-deux-guerres a été détrônée par le vélomoteur plus rapide et surtout plus économe d'efforts. Grâce à l'automobile, une sortie à Bordeaux, un déplacement sportif, un pique-nique suivi de baignade sur la côte océane, un voyage dans les Pyrénées ne posent plus aucun problème. Un club du 3^e âge a vu le jour à Illats en 1978. En plus de quelques réunions et agapes locales, il a mis à la portée des vieux et des moins vieux de belles excursions d'un ou de plusieurs jours où tout un

groupe décontracté, un peu fatigué à la fin, a pu admirer les rochers écumeux de Biarritz, les chais prestigieux de l'Armagnac, les pentes vertigineuses du col du Tourmalet, les forêts profondes du Périgord ou les plages infinies de la côte oléronaise. Quelques Illadais profitent de la sollicitude intéressée des agences de voyage qui par des circuits bien préparés, mettent à la portée de bourses relativement modestes, les montagnes suisses, les lacs italiens, les Baléares, les Canaries, les Antilles, les lointaines Seychelles.



VI L'église et la vie religieuse

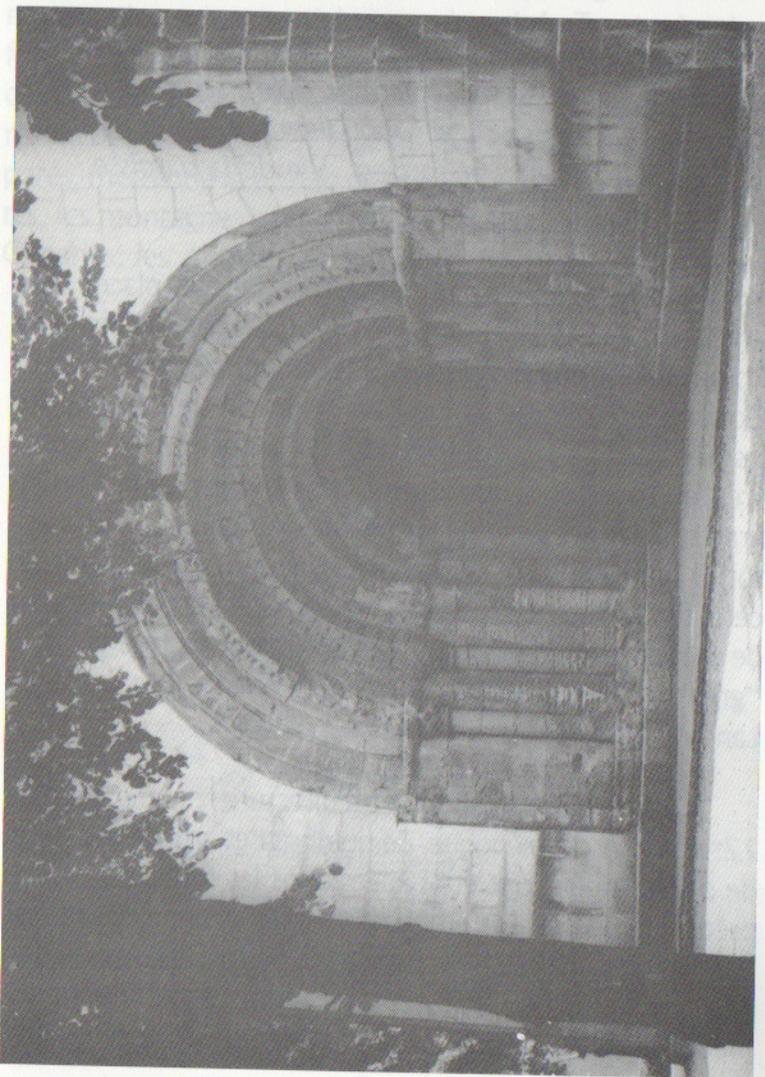
Saint-Laurent, patron de notre église romane. Chapelle Saint-Roch. Cimetières et sépultures. Rôle essentiel de l'Eglise dans les institutions et la vie quotidienne. Fêtes et pèlerinages. Guérisseurs et sorciers. Vie de la paroisse.

Le joyau de notre commune, c'est l'église, placée sous le vocable de Saint-Laurent. Ce prélat, diacre de l'Eglise de Rome était né en Espagne vers 210 et fut martyrisé en 258. Comme le Préfet de Rome l'avait sommé de lui remettre les biens de l'Eglise, il distribua toutes ses richesses aux pauvres, et, montrant au magistrat la foule d'indigents et d'infirmes, il déclara : "Voilà les trésors de l'Eglise". Saisi aussitôt, il fut étendu sur un gril rougi au feu. En souvenir de cette fin atroce, nos ancêtres avaient limité la paroisse avec de grosses pierres sur lesquelles ils avaient sculpté la fatale "grésille". Une de ces bornes existe encore à la limite de Landiras, sur la route de Budos.

L'église, un monument d'architecture romane, date du 12^e siècle. A cette époque, de nombreuses artigues ou zones de défrichement ont été taillées dans les forêts de l'archiprêtre de Cernès. Les emblavures, puis la vigne ont donné aux paysans une relative aisance qui permit la construction de nouvelles églises et leur décoration. La nef unique est précédée d'une façade basse flanquée d'énormes contre-

Portail de l'Eglise

groupe décontracté, un peu fatigué à la fin, a pu admirer les rochers écumeux de Biarritz, les chais prestigieux de l'Ar-



forts et surmontée d'un clocher-arcades large et trapu. On entre par un magnifique portail que des réparations maladroites auraient définitivement abîmé si l'archéologue Bru-tails n'y avait mis bon ordre. Ouvert en plein cintre vers l'occident, il est richement décoré de dents de loup et de gorges semées d'étoiles ; en outre, chaque voussure est enveloppée d'une archivolte d'extrados où foisonnent les ornements denses : feuillages stylisés, figures géométriques, pas-sementeries. A l'est, se trouve l'abside, ronde en bas, poly-gonale en haut ; cet artifice de construction, assez commun (Camarsac, Sendets,...) permet un percement plus facile des ouvertures supérieures. Les deux chapelles latérales, l'une consacrée à la Vierge, l'autre au Sacré-Cœur, donnent à l'ensemble la forme d'une croix latine, mais elles ont été ajoutées beaucoup plus tard. Deux autres petits appendi-ces, l'un pour les fonts baptismaux, l'autre pour la réserve de chaises, datent d'une époque encore plus récente.

L'intérieur, au sol pavé de grosses dalles de pierre, n'of-fre rien de remarquable, sinon quatre chapiteaux du chœur dont parle Léo Drouyn : "La corbeille du premier est for-mée par un buste d'homme en haut relief, grand comme nature, qui soutient le tailloir. C'est évidemment le même sujet que celui de Saint-Martin de Serres : la punition des orgueilleux. Sur un autre, la Sainte Vierge, assise, tient sur ses genoux l'enfant Jésus dont la tête est surmontée d'une petite croix. Jésus, au lieu de bénir, tient ses deux bras légè-rement écartés du corps et, de ses deux mains ouvertes, semble appeler à lui le genre humain. Le trône de Marie est entouré de grandes feuilles lancéolées. Des étoiles gar-

nissent le fond du tableau et des raisins pendent aux angles du tailloir. La pose de la Sainte Vierge est remarquablement solennelle, mais la sculpture est assez grossière. Les deux autres chapiteaux, placés l'un en face de l'autre et recevant les retombées de l'arc triomphal, m'ont paru extrêmement intéressants. Sur celui du nord, le tailleur d'image a sculpté le Pèsement des âmes et la Résurrection des morts. Sur les faces latérales, quatre anges, tenant chacun un livre, sonnent de la trompette ; au-dessus de l'astragale, six morts représentés par des têtes humaines seulement, sortent de terre, un serpent enlace de ses replis le cou de quatre d'entre eux et paraît attendre une âme nue à genoux qu'un diable coiffé d'un turban orné d'une plume, a déjà saisie par les cheveux ; mais la balance que tient Saint-Michel penche du bon côté et diable et serpent sont évincés pour cette fois-ci. La sculpture du sud représente le martyr de Saint-Laurent, patron de la paroisse. Au milieu du tableau, le saint, les pieds et les mains liés, est étendu sur le gril sous lequel brûlent des charbons ; derrière lui, le Préfet de Rome ordonne le supplice cependant que deux bourreaux s'acharment à augmenter la douleur du martyr, celui-ci le frappant avec une hache énorme, celui-là en activant le feu au moyen d'un soufflet". Le portail est classé monument historique depuis 1925 ; il semble qu'on s'achemine vers une reconnaissance identique des chapiteaux et peut-être de l'ensemble de l'édifice. Mais de très grosses réparations sont nécessaires et personne n'en veut assumer la charge. Au fond d'un placard de la sacristie, se trouve un remarquable Christ en ivoire, datant du 15^e siècle. Cette pièce rare, dont il existe un autre spécimen à la cathédrale de Bordeaux, est soute-

nue par deux mauvaises planches et paraît assez oubliée.

La grosse cloche originelle, cédée à nos voisins de Pujols, a été remplacée en 1884, Désir Ducau étant maire. La petite cloche a été bénie le 1^{er} décembre 1756 par l'abbé Fatin, curé bénéficiaire de Podensac et d'Illats, les parrain et marraine étant Jacques François de Coutures et sa sœur Edwige de Jégun. Le sacristain avait l'obligation des 3 sonneries de l'Angélus et celles des dimanches et fêtes. Il devait aussi garder l'église et veiller à son bon entretien. En contrepartie, le Conseil de Fabrique qui le nommait et pouvait le révoquer, lui allouait un dixième de la location des chaises et une petite part de la récolte des paroissiens. Cet emploi étant tombé en désuétude, c'est le garde champêtre qui sonnait l'Angélus. Depuis 1975, une sonnerie électrique a pris le relais.

Nous avons aussi une chapelle dédiée à Saint-Roch, ce pèlerin légendaire du 13^e siècle qui, toujours suivi de son chien, parcourait les routes et soignait les pestiférés. Elle existait avant 1617 puisqu'un compte rendu de visite épiscopale en fait mention. C'était surtout un lieu de rassemblement pour les bêtes malades. Désaffectée pendant la Révolution, elle s'est délabrée peu à peu. En 1839, le ministère des cultes autorisa le conseil de fabrique d'Illats à vendre aux enchères ce qui restait : cela rapporta 275 francs. Quelques années auparavant, en 1826, les fabriciens avaient également vendu les deux chambres des pauvres qu'ils possédaient au Bourg et au Caméou : elles étaient en fort mauvais état.

Comme on le voit encore au Pays Basque et même dans certaines communes girondines (Aubiac, Mérignas, Lalande de Fronsac,...) le cimetière a entouré l'église jusqu'en 1875. De nombreux ossements, de lourds sarcophages en pierre ont été mis à jour lors de la construction du poids public (1922) et de l'élargissement du chemin de la boulangerie (1933). Avant la Révolution, "nobles, ecclésiastiques et bourgeois dorment leur dernier sommeil dans les églises pavées de leurs pierres tombales. Les humbles reposent dans le cimetière" (Boutruche). Les registres d'Illats mentionnent une vingtaine de familles : Barthalot, Bayle, Cantau, Cazeaux, Cizeu, Dalbadie, Despiet, Duboscq, Dubourg, Dubrey, Ducasse, Duluc, Labarthe, Labat, Lacoste, Lalande, Libéral, Sargeac, Tauzin,... dont les membres ont droit de sépulture dans l'église. Ce privilège leur était accordé par l'archevêque de Bordeaux pour services rendus à la religion. J'ai retrouvé quelques unes de ces autorisations pour Jacques André, avocat (6 mai 1606), Jean de Faussard (11 février 1607), Nicolas Labat (8 mars 1608), Bernard Sargeac et Gaston Tauzin (29 mars 1608), Gaston Dubourg (14 février 1653).

Qu'une église aussi solide et bien décorée ait vu le jour dans un modeste village, en plein Moyen-Age, montre bien le rôle éminent du clergé à cette époque. La paroisse était la seule unité administrative connue de la population. L'office du dimanche, scrupuleusement suivi, comportait en plus du prône, les annonces de l'état-civil et des informations d'ordre général. C'est à l'église que les habitants se réunissaient pour discuter des affaires les plus importantes, c'est

là qu'ils cherchaient un ultime refuge contre les soldats et les brigands. Auréolée du caractère sacré de la religion, forte du savoir de ses évêques et de ses moines, bien établie sur ses immenses et sûres richesses, l'Eglise était puissante et respectée. Elle seule pouvait tenir tête aux seigneurs ignorants, avides et brutaux. Elle ne s'en fit pas faute et son action fut bénéfique pour la population. On lui doit la Trêve de Dieu qui, dès 1041, interdisait les guerres privées du mercredi soir au lundi matin. Elle a sacralisé la Chevalerie qui faisait du seigneur belliqueux le protecteur de la veuve et de l'orphelin. En prêchant les Croisades, elle a débarrassé les campagnes de bon nombre de comtes et de barons, lesquels, pour payer leurs coûteux préparatifs, durent consentir aux paysans prêteurs de substantielles améliorations. L'arme suprême était l'excommunication, soit mineure, soit majeure, dont des rois même eurent à pâtir (Robert le Pieux en 990). Au 16^e siècle, la Réforme a affaibli l'église catholique et romaine. Les guerres qui suivirent ont affecté notre commune, tant l'acharnement des deux partis fut sanglant dans la région. Les chefs ennemis locaux, le catholique Blaise de Montluc, d'Estillac près d'Agen et le protestant Fabas de Castets près de Langon, se sont acquis une solide réputation de cruauté, laissant dans tous les villages traversés la trace sanglante de leur passage. La tranquillité rétablie par les édits de tolérance de Nantes (1598) et d'Alès (1629) fut à nouveau troublée par l'intransigeance des Jésuites qui obtinrent de Louis XIV la révocation de l'Edit de Nantes (1685). Beaucoup de protestants, excellents artisans, commerçants, officiers, préférèrent quitter secrètement la mère patrie. Bordeaux fut le port le plus utilisé pour ces

évasions. En Guyenne, la lutte fut menée sournoisement. Par une politique habilement dosée de promesses et de vexations, le pouvoir avait obtenu de nombreuses conversions plus ou moins sincères. C'est ainsi que le 24 novembre 1675, Esther Labissière et ses deux filles Jeanne et Guillette "firent profession de tous les articles dans le Symbole des Apôtres dont se sert l'Eglise romaine" et firent "une abjuration publique, dans l'église d'Illats, de Luther et Calvin". Ont signé : Guillaume Lacoste, docteur en théologie, prêtre et curé de Podensac ; Jean Sargeac, praticien ; Pierre Tauzin, huissier ; Pierre Lacoste, praticien ; Jean Sargeac, marchand ; Pierre Lafontaine ; Arnaud Duboscq, chirurgien.

Dispensateur modéré de l'instruction, le clergé moyen-âgeux formait lui-même ses clercs, ne mettant que rarement en valeur des intelligences supérieures venues du bas peuple, comme Pey Berland. Dans les campagnes, le curé surveillait les rares "régents" qui instruisaient tant bien que mal quelques petits paysans. Les prêtres avaient aussi la charge de l'état-civil ; l'ordonnance royale de Villers-Cotterets (1539) leur faisait obligation de tenir un registre des baptêmes, mariages et sépultures. François de Sourdis, archevêque de Bordeaux, mandait aux curés de son diocèse de bien tenir les registres de l'état-civil et de les garder dans des coffres fermant à clef. Notre commune a la chance de posséder ces documents depuis 1650 (avec quelques interruptions) ; chaque vicaire y inscrivait les actes présents selon son humeur et son degré d'instruction, ajoutant parfois des commentaires inattendus. Voici quelques uns de ces actes

- Le 6 9bre 1787 a été inhumé le corps de Bernard Dan-

glade, fils de Raymond Danglade et de Jeanne Saint-Jean, son épouse, âgé de neuf ans environ, ayant reçu les sacrements. Présents Bernard Saint-Jean, cousin germain, Jean Martin, qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Nau, vic...

- Le 11 9bre 1787 a été inhumé Pierre Dubourdieu, fils légitime de Georges et de Marie Mothe, âgé de deux ans. En foy de quoi. Nau, vic...

- Le 16 juin 1787, après trois publications sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement civils ou canoniques, les parties ayant requis et approché des sacrements, je soussigné, ai donné la bénédiction nuptiale à Jean Dubourg, fils de Bernard et de feu Marie Lataste et à Marie Dubourg, fille légitime de Pierre et de Marie Dubourg, tous deux majeurs, témoins Elie Dubourg, frère, Pierre Danglade, cousin germain, Jean Dubourg, cousin second, Pierre Dubourg qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Nau, vic...

- Le 6 9bre 1787 a été baptisé Jean, fils légitime du sieur Jean Ducault, bourgeois et de demoiselle Anne Dargance, né d'hier. Parrain le sieur Jean Ducault, bourgeois, son ayieul et marraine demoiselle Anne Molière, fame du sieur André Sargeac. (Suivent 7 signatures). Nau, vic...

- Jean Joseph Clavey, fils légitime de Joseph Clavey et de Marie Anne Destieu est né et a été baptisé le vingt septième avril mil sept cent quatre vingt neuf, jour de l'ouverture des états généraux du royaume.

C'était, on le voit, liberté totale dans la formulation des actes. Dès 1792, la municipalité s'occupait seule de l'état-civil des citoyens. Le 20 décembre 1793, l'église d'Illats

devint le Temple de la raison, un rude coup porté à la religion. Mais la première atteinte datait du 3 novembre 1789 : un décret avait transformé en biens nationaux les immenses possessions de l'Eglise, estimées alors entre 2 et 3 milliards de livres.

Toutefois, l'incontestable puissance du clergé s'est longtemps manifestée dans le comportement du peuple qui respectait et vénérât sa religion. La dure existence des paysans s'écoulait au rythme immuable de l'angélus quotidien, de la messe et des vêpres du dimanche. On ne travaillait pas pendant les fêtes carillonnées, pourtant nombreuses. En 1603, dans le diocèse de Bordeaux, on comptait, outre les dimanches, 57 fêtes de saints, plus les fêtes mobiles (lundis de Pâques et de Pentecôte, Ascension, Assomption, Toussaint...) plus les fêtes des patrons de chaque paroisse. Le savetier du bon La Fontaine s'en plaignait :

"Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chômer ; on nous ruine en fêtes.
L'une fait tort l'autre à l'autre ; et monsieur le curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône".

A la Chandeleur (2 février) on faisait des crêpes ; la première était lancée sur l'armoire afin d'attirer un peu d'argent à la maison. Le Mardi Gras, dernier jour avant la longue et austère période du Carême, voyait de nombreuses réjouissances : promenades d'enfants travestis et quêteant quelques aumônes, cérémonie du bœuf gras, destruction de carnaval par le feu, bals. Le lendemain, le prêtre oignait ses ouailles de cendre afin de les rappeler à l'humilité. Pour

la messe des Rameaux, chaque famille apportait une branche de laurier sauce pour la faire bénir et la ramener à la maison qu'elle protégeait toute l'année ; les enfants tenaient une belle tige bien fleurie et garnie de rubans et de friandises. Après les mortifications du jeudi et du vendredi saints, Pâques devait être grandement célébrée : les cloches revenues de Rome sonnaient à toute volée, on mangeait un quartier d'agneau et le lendemain on savourait l'omelette pascalle. Pendant les Rogations, le curé et ses enfants de chœur parcouraient la paroisse pour bénir les champs et les récoltes futures. Dans chaque village, un reposoir, sorte de petit autel garni de feuillages et de fleurs, les attendait ; les paysannes des environs témoignaient de leur confiance et de leur vénération en apportant quelques offrandes. Le mois de Marie, "le mois le plus beau", était marqué par des veillées où on entonnait le beau cantique de Saint-Bernard "Ave Maris stella", non seulement à l'église mais dans les principaux quartiers où une pièce avait été décorée à cet effet. La veille de la Saint-Jean, le soir, on faisait de grands feux sur les "airials" ; au bourg, le prêtre lui-même allumait le bûcher et le bénissait. Jeunes et vieux formaient la ronde ; les plus lestes sautaient au-dessus du brasier déclinant. A la fin, on jetait dans le puits voisin des brandons incandescents, bien qu'on ne connût pas encore les propriétés bactéricides du charbon ; on ramenait aussi quelques tisons à la maison. La vieille coutume païenne des feux allumés pour fêter les jours les plus longs avait été adoptée par l'Eglise chrétienne. Ce jour-là, les gens confectionnaient des croix avec de la "poupette" (le sédum-âcre) si commune sur les vieilles tuilées et ils les clouaient sur la porte du parc ou de

la grange. Tous les ans, début septembre, une bonne partie des Illadais allait en pèlerinage à Verdélais, soit par ses propres moyens (carrioles, bicyclettes), soit par l'autobus loué par le prêtre à cette occasion. C'est que "Berde laye" (verte forêt) jouissait dans la contrée d'une grande vénération. Au 13^e siècle déjà, la chapelle de Saint-Martin d'Aubiach (entre la Garonnelle et Saint-Maixant) attirait des pèlerins. Mais vers 1600, des guérisons miraculeuses furent constatées tout près de là, à Verdélais. Voici pourquoi : "L'an 1295, les Anglais menaçant d'envahir la Guyenne, la statue de Notre-Dame de Verdélais fut cachée dans un trou maçonné. L'an 1330, Isabelle, comtesse de Foix, traversant cette contrée, voit tout à coup sa mule s'arrêter, un pied enfoncé dans une pierre ; on enlève cette pierre et on découvre la statue de N.D. de Verdélais". Une belle église neuve couverte et pavée fut construite et confiée aux moines Célestins au détriment du curé de la paroisse (Gaufreteau). Ce voyage à Verdélais était une journée de dévotion certes, mais aussi de détente : grand'messe, ascension du calvaire, pique nique au Luc, vêpres chantées, procession solennelle, retour au crépuscule avec un lot de tortillons et les moulins multicolores que les gamins attachaient à leur vélo. Jadis, l'église de Saint-Michel de Rieufret a eu aussi ses miracles. Les épileptiques se glissaient dans un trou pratiqué derrière l'autel et certains en sortaient guéris. Le cardinal François de Sourdis voulait mettre fin à ces pratiques, mais devant l'insistance des paroissiens, il céda à condition qu'il ne fût point exigé d'argent.

A l'instar du roi de France qui guérissait les écrouelles,

certaines personnes d'Illats soignaient divers maux avec plus ou moins de bonheur, mais assurées d'une confiance toujours renouvelée. On allait les voir pour traiter l'esquinancie, les brûlures, les meurtrissures, les zonas... A côté de ces gens de bien dont ma grand-mère et celle de mon épouse faisaient partie, existaient des personnes néfastes, les sorciers et les sorcières. Nul ne mettait en doute leur pouvoir surnaturel. J'ai connu deux femmes âgées affublées de cette redoutable renommée. L'une circulait à la tombée du jour juchée sur un charreton que tirait un âne rétif. Malheur à qui pouvait lui déplaire : accidents, maladies, pertes de bétail ou de récolte lui étaient fatalement imputés. L'autre avait la même horrible réputation ; or un jour, elle tomba dans un puits profond d'une douzaine de mètres ; on la remonta saine et sauve, ses nombreux jupons ayant servi de parachute, puis de bouée. Mais quelle confirmation de sa diabolique puissance ! Et puis, que de choses maléfiques pouvaient assombrir notre existence : passer sous une échelle dressée, se mettre 13 à table, entreprendre un travail le vendredi 13, poser couteau et fourchette en croix, entamer une miche sans y faire une croix avec la lame, passer devant le cimetière ou un calvaire sans se signer, entendre le cri de la "frézaque" (la chouette) le soir, sur notre cheminée... Toutes ces superstitions nous font sourire maintenant, mais elles se justifiaient alors chez une population fruste et croyant fort au surnaturel.

Malgré son étendue - 3000 hectares - malgré l'importance de sa population - 1600 à 2000 âmes - malgré l'attrait de ses ressources - 50 à 100 tonneaux de vin à la

dîme - malgré même la notoriété attachée à sa vieille église, la paroisse Saint-Laurent d'Illats n'était qu'une simple annexe de celle de Podensac. A Podensac donc, un prêtre bénéficiaire, docteur en théologie, venu du chapitre de l'archevêché. A Illats, une succession plus ou moins rapide de vicaires mal rétribués par le curé décimateur et même d'ignorants frères capucins venus faire de courts intérim. Annexe en 1617, elle l'était aussi en 1785. L'abbé Baurein commente alors cette situation : "On nous a assuré que le revenu de cette paroisse qui consiste en vins et en grains serait plus que suffisant pour l'honnête entretien d'un curé titulaire. On s' imagine aisément que lorsqu'on a fait anciennement l'union de deux paroisses, on y a été déterminé par l'insuffisance de leurs revenus pour l'entretien de deux curés ; mais cela n'a point été le motif de l'union de celles d'Illats et de Podensac. Sans s'occuper ici à découvrir les raisons qui ont déterminé l'union de ces deux paroisses, disons en général qu'on a consulté autrefois le pouvoir qu'on avait de procéder à ces sortes d'union que les règles canoniques auxquelles on était tenu de se conformer". De fait, un acte notarié du 27 juillet 1787 nous apprend que "Jean Mathurin Cordes, docteur en théologie, curé de Podensac, a vendu à André Dargance, tonnelier et Jean Baptiste Ducau bourgeois, toute sa récolte prochaine, soit en vins, grains et autres objets qui pourront provenir de sa dîme de la paroisse d'Illats, à la charge pour eux de la faire prélever à leurs frais, pour la somme de trois mille livres". Pour bien apprécier cette somme, sachons qu'un "brassier" gagnait, en ce temps-là, une livre par jour de travail. A la même époque (11 février 1788), l'abbé Nau, vicaire d'Illats depuis

longtemps léguaît à sa vieille servante toute sa fortune, c'est à dire ses meubles et son linge : il ne lui avait pas payé ses gages depuis deux ou trois ans. Y avait-il parenté entre son successeur, le vicaire Avezou et l'agent municipal Avezou qui dirigea la commune de 1793 à 1804, je n'en sais rien. Après la tourmente révolutionnaire, Illats eut enfin son prêtre desservant. C'est à ce titre que le curé Pradines demanda un logement décent (1830) et que la municipalité envisagea la construction d'un presbytère. En 1860, Mademoiselle de Basquiat a vendu à la commune, bon gré mal gré, une belle demeure qui est devenue la maison curiale jusqu'à nos jours. Parmi les successeurs du curé Pradines, citons les abbés Dézieux, Lamou, Rigaud, Troupenat, Luflade, Hurabielle et Chabannes ; ce dernier, nommé au doyenné de Podensac, n'a pas été remplacé et c'est, comme avant la Révolution, le curé de Podensac, l'abbé Garceau, qui s'occupe de notre paroisse.